

# L'étymologie d'"oursin"

Autor(en): **Dauzat, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **18 (1954)**

Heft 71-72

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399178>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ÉTYMOLOGIE D'« OURSIN »

Dans mon *Dictionnaire étymologique* j'avais accepté, faute de mieux, pour *oursin*, l'explication traditionnelle par « petit ours » qui me satisfaisait peu, — mais en ajoutant : « le suffixe *-in* fait présumer que le mot s'est formé dans le Midi. » Les recherches récentes que j'ai faites ont confirmé cette présomption en certitude.

*Oursin* est, en français, un mot d'emprunt et, par surcroît, un mot livresque, un terme de naturaliste appris par l'école, et qui s'est vulgarisé assez tard dans la langue. Les romanistes qui se sont occupés de ce mot ont raisonné comme si ce terme s'était formé en français. Il n'en est rien, pour la bonne raison que l'oursin est essentiellement un animal méditerranéen, longtemps inconnu aux régions de langue française<sup>1</sup>. Même à Lyon, des autochtones m'ont affirmé qu'on n'en voyait pas encore chez les poissonniers au début du siècle ; à Paris, les premiers oursins n'ont commencé à être vendus que tout à la fin du siècle dernier. Ceux qui, comme moi, ont fait leurs études dans la France centrale ou septentrionale entre 1885 et 1895 ont appris le nom dans leurs manuels de zoologie et de géologie ; les premiers oursins qu'ils ont vus étaient des oursins fossiles du crétacé.

Les témoignages des dictionnaires et répertoires, qui permettent de préciser l'histoire du mot en français, confirment mon affirmation.

Les dictionnaires (ainsi que le mien, sauf dans l'édition de 1954) indiquent que la première mention d'*oursin* figure dans Cotgrave. Or, le mot apparaît au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, chez Rondelet, mais avec une localisation régionale précieuse.

1. Dans mon enfance et ma jeunesse, j'ai beaucoup fréquenté diverses plages de la Manche et de l'Océan : jamais je n'ai pêché ni vu d'oursins, ni même entendu dire qu'il y en avait. Il s'en trouve sporadiquement dans les Côtes-du-Nord où, depuis peu, on en envoie à Paris (on leur donne le nom d'*oursin*, appris par l'école).

Cet échinoderme n'est pas mentionné dans l'édition originale, en latin (1554), mais dans l'édition française (Lyon, 1558), *L'histoire entière des poissons* (pp. 413 sqq.). Dans l'intervalle avait paru l'ouvrage de Belon (1555) sur les poissons (trad. de son ouvrage latin, *De aquatilibus*, 1553) où il était question des *hérissons de mer*. La première fois (à notre connaissance) que cet échinoderme est mentionné en français, on a eu recours à une périphrase de comparaison, qui s'est imposée, on le verra plus loin, dans d'autres langues. C'est probablement Belon qui a donné à Rondelet l'idée d'ajouter un chapitre (illustré, comme les autres, de belles gravures), intitulé : « Des herissons de mer en general en après de celui qui a des œufs ». Le texte mérite d'être reproduit :

Εχινος, Herisson pour celui de terre. Gaze a dit Erinaceus pour celui de mer, en suivant Pline a retenu le mot de Echinus. En Languedoc Vrsin, d'aucuns est nommé Castagne de mar, parce qu'il est couvert tout de piquons comme une Chastaigne avec sa première escorce. A Marseille *Ursins* & *Doucins* s'appellent ceux que l'on mange, encorés qu'il ne soient doux. Les plus grands que l'on ne mange point *Rascasses*<sup>1</sup>, en Languedoc *Migraines*, a cause que les piquons estans usés é tombés, ilz demeurent comme l'escorce d'une Migraine. Les Alemans l'appellent *Meerigel*, les Hespagnols *Eriço de mar*, en la coste de Genes *zinzin*.

Nous avons donc le témoignage qu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle *oursin* (qui n'était pas encore français) était, sous la forme *ursin*, un mot marseillais et languedocien. On sait que Rondelet a enseigné longtemps à l'Université de Montpellier et qu'il connaissait parfaitement la côte méditerranéenne ainsi que ses animaux marins. Son témoignage est d'autant plus valable que la forme *ursin* est encore enregistrée (malheureusement sans localisation) par le *Trésor du Félibrige* (à côté d'*oussin*, « marseillais ») et que *zin* (sinon *zinzin*, attesté à Bastia, ci-après p. 59) est toujours en usage sur la côte gènoise.

A la même époque avaient été relevés *doulcin*, *doulcin rascas*, comme marseillais, par Belon, et *orsin de mar*, comme provençal, par Solerius, 1549 (cités par E. Rolland, *Faune pop.*, t. XII, 82 sqq. ; l'oursin est classé parmi les mollusques !).

Le dictionnaire de Nicot (1573) ne donne ni *oursin*, ni *ursin*, mais

1. Nous laisserons de côté l'interprétation de *rascasse*, terme par lequel on a désigné un type d'oursin aussi bien qu'un type de poisson épineux. Cf. dans l'*Armana marseillais* de 1891 : « *rascas*, variété d'oursin, m., Marseille » ; — et *Tres. d. f.*, *oursin-rascas* « oursin melon de mer » (espèce très grosse, pêchée au large et non comestible). »

seulement *hérisson*, qui cumule les deux sens « hérisson » et « oursin », si l'on en juge par les équivalents latins : *Herinaceus*, *Echinus*, *Herix*, *Herichius*.

Cotgrave enfin n'enregistre pas *oursin* (plus exactement : *ursin*<sup>1</sup>) comme français, mais toujours comme provençal : « Vrsin m. The sea Vrchin ; so called about Marseille ». — Une autre localisation en Provence nous est indiquée encore, un siècle et demi plus tard (1785), par Achard : « ooussin, m., prov. » (ap. Rolland, *loc. cit.*).

Le premier répertoire technique qui, à notre connaissance, enregistre *oursin* comme mot français, est l'*Histoire naturelle éclaircie...* par Dezallier d'Argenville (1742) : « oursin m., bouton de mer m., fr. » (Rolland, *loc. cit.*).

Quant aux dictionnaires de la langue générale, le mot ne figure nulle part au xvii<sup>e</sup> siècle. L'Académie française n'adoptera *oursin* que dans son édition de 1762<sup>2</sup>. Rien dans le Richelet (1680 ; je l'ai relevé dans une réédition de 1759 : *oursin*, coquillage), ni dans le Furetière (1690) où figure une définition de hérisson de mer qui sera reprise par le *Trévoux*.

C'est le *Trévoux* qui, le premier, à ma connaissance, enregistre le mot dans son édition de 1727, avec la définition suivante ; elle vaut la peine d'être reproduite :

« *Oursin*, s. m. Poisson tout hérissé d'épines, sur lesquelles les naturalistes ont cru qu'il marchait au fond de la mer, parce qu'on ne lui voit point de pattes. Mais on a cependant observé qu'il en a. Ses jambes qui sont disposées autour de la gueule disparaissent entièrement dès qu'il est tiré de la mer et de là est venue l'erreur commune. »

Dans l'édition de 1752, ces « observations » ridicules sont supprimées et on revient, à très peu près, à la description, pittoresque mais non plus absurde, donnée par Furetière pour le hérisson (de mer) :

« *Oursin*, poisson de mer dont le corps est fait comme un four et fort épais devant et derrière. *Hericius marinus*, *piscis*. Il est fenêtré comme une lanterne dont on a ôté les cornes. C'est le poisson le mieux armé qui soit, car son écaille est toute couverte de cornes. » Suit un renvoi à l'ouvrage d'un naturaliste, L. de Poincy, *Hist. Nat. des Ant[illes]*, LIC XVII, art. 10 (2<sup>e</sup> éd. 1665 ; v<sup>o</sup> *hérisson de mer*).

Cette référence suffit à montrer qu'il s'agit d'un mot de naturaliste,

1. Voir ci-après, p. 58, ses deux articles, *oursin*, dont le sens est tout autre.

2. Dans l'édition de 1694, même *hérisson de mer* est absent.

d'un terme technique. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle *oursin* était un mot courant chez les zoologistes et aussi chez les géologues (H. de Saussure, dans son *Voyage dans les Alpes*, parle d'« oursins pétrifiés » ; voir la citation dans Littré, v<sup>o</sup> *oursin* 1).

\*  
\* \*

Si l'origine méridionale d'*oursin* est incontestable, son histoire en provençal soulève plusieurs problèmes.

D'abord nous manquons de formes anciennes, antérieures à celles qui nous sont signalées au XVI<sup>e</sup> siècle. Rien dans les répertoires de Raynouard et d'Emil Levy. Dans le *Supplément* de Raynouard figure bien, à l'index, un mot *ursin*, traduit par « oursin ». Mais si on se reporte à la citation (*cara ursina*, « viande d'ours »), on voit qu'il s'agit d'un adjectif calqué sur le latin *ursinus* et signifiant « relatif à l'ours ». La traduction (erronée pour nous) s'explique par le fait que le moyen français a connu ce même adjectif *ursin* : « les étoiles *ursines* » (R. Belleau, ap. Godefroy) ; cf. aussi « *Ursinus*, d'ours, orsin » (Calepini, *Dict.*, Bâle, 1582). Même adj. dans le *Suppl. etym. Wörterbuch* de Levy, avec une forme plus romanisée : *pelz orsina*, « peau d'ours » (v<sup>o</sup> *orsin*). — Cet adjectif devait provoquer plus tard des méprises.

Si on passe maintenant à l'époque contemporaine, après les exemples cités plus haut du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, voici les indications du *Trésor du félibrige* : *oursin*, *éussin* (m. [c.-à-d. marseillais]), *ursin* (et, plus loin, *oursin-rascas* précité). Mistral ajoute que *oursin* signifie « petit ours » en Gascogne, et, au figuré, « pubis ». Il termine par une locution et un proverbe.

Le *Catalogue illustré des animaux marins des côtes de France*<sup>1</sup>, par R. Joubin et E. Le Danois, indique, pour notre côte méditerranéenne : *oursin*, *châtaigne de mer* en Provence, *alisson* à Nice. J'ai vérifié cette dernière forme qui est exacte, à la prononciation près (*alisu*) : c'est la forme niçoise de « hérisson ».

M. Louis Michel, qui prépare une thèse sur le vocabulaire maritime du golfe du Lion (de Port-Vendres à Marseille), a fait une remarque intéressante : c'est que *oursin* donne l'impression d'un mot français importé ; la preuve, c'est qu'en dialecte il est prononcé partout avec un *i* nasal

1. Paris, éd. Blondel la Rougery, II, 1925, p. 192.

(*ursi*) alors que s'il était indigène, on aurait *ursi* dans toute la région languedocienne. Le nom populaire très général est *kastano de mar*, « châtaigne de mer ». A mon sens, il s'agit d'un surnom (plus évocateur) qui s'est superposé à un nom plus ancien (disparu). La réimportation d'*oursin* par le français paraît évidente ici. Le mot antérieur paraît être celui qui nous est signalé du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle, ainsi que par Mistral (*ursin*, *oussin*, *doussin*) et qui vit encore dans le Var, où M. Michel me signale *ousi*; un autre correspondant a entendu *ausi* à Carqueiranne, forme rare, submergée, dans la région toulonnaise, par *ursi*, qui, ici aussi, est vraisemblablement la forme française importée par l'école.

\*  
\* \*

Et maintenant quelle est l'origine du mot occitan *oursin-ursin-oussin-doussin*? S'agit-il d'un diminutif d'*ours*, comme l'ont cru la plupart des étymologistes?

*A priori* la comparaison est peu vraisemblable. Sans doute l'ours était connu au moyen âge en Provence et en Languedoc, au moins par les montreurs d'ours. Mais si une telle transposition s'était présentée ici à l'esprit, elle aurait dû se produire ailleurs. C'est ce qui m'a amené à étudier les différents noms de l'oursin dans les langues européennes. Cette comparaison, je ne l'ai trouvée nulle part.

Je relève d'abord une double erreur dans le *Trésor du félibrige*, v<sup>o</sup> *oursin*. Comme noms de l'oursin, Mistral indique *osset* en catalan, *orsacchino* en italien. Or *osset*, qui signifie « petit ours » en catalan, n'a nulle part, dans le domaine catalan, la signification d'« oursin » (témoignage de mon collègue de Barcelone, A. Badia Margarit). L'italien *orsacchino* (qu'on trouve déjà chez Boccace) est exactement dans le même cas (recherche faite par mon collègue G. Alessio, de l'Université de Florence). L'erreur doit provenir d'une mauvaise interprétation de dictionnaires (confusion entre « petit ours » et *oursin*).

Le terme le plus répandu pour « oursin » est « hérisson de mer » (le hérisson ressemble à un jeune oursin, d'autant plus que sa tête est peu saillante et qu'il la rentre sous lui à la moindre alerte). Nous avons ainsi en italien *riccio di mare*, en espagnol *erizo de mar*, en catalan *erico de mar* (avec la var. rég. *oriç* [A. Badia]), en portugais *ouriço de mar*; — en allemand *Seeigel*<sup>1</sup>, en néerlandais *zee egel*, en anglais *sea urchin* (déjà dans

1. Belon (ci-dessus) donne *Meerigel*.

Cotgrave). Il va sans dire que l'expression est allégée en « hérisson » tout court quand aucune amphibologie n'est possible. A Nice et environs *alisu* désigne à la fois le hérisson (assez rare) et l'oursin (beaucoup plus connu). — En Norvège, où les oursins sont nombreux, on a aussi « hérisson de mer » (*søpinds vin*), que mon collègue B. Hasselrot, d'Upsal, considère comme un terme littéraire, à côté du danois *igulkjer*, proprement « récipient à hérisson », bien populaire celui-ci. (L'ours n'entre dans aucune dénomination de l'oursin.)

Mon collègue André Vaillant, du Collège de France, m'a documenté sur les langues slaves, où on trouve très généralement la désignation « hérisson de mer » : mais il remarque fort justement que dans ces pays où l'oursin est rare et peu connu, en dehors des côtes dalmates, ce nom doit être un calque de l'allemand ou de l'italien. Pour le dalmate, le Dictionnaire de l'Académie de Zagreb, à côté de l'usuel *morski jež* = hérisson de mer (ou *jež* tout court), donne *ježina*, attesté depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, et le masculin dérivé *ježinac*. Le suffixe sud-slave *-ina* étant amplificatif, et l'oursin n'étant pas un « gros hérisson » (au contraire), M. Vaillant suppose que ce nom a été influencé par le gréco-latin *echinus*, dont *ježina* peut représenter un emprunt ancien croisé avec *jež*.

Enfin pour le grec, M. Mirambel, professeur à l'École des langues orientales, m'indique qu'en grec moderne l'ancien *ἐχίνος* (ou *ἔχινος*) a vécu sous la forme *ἄχινος*. Aucune trace de l'ours (*ἄρσοῦδα*).

En dehors du hérisson, une comparaison qui s'imposait était celle de la châtaigne munie de ses piquants, avant d'être décortiquée. Elle est plus restreinte, car la châtaigne non décortiquée n'est connue que sur les côtes où il y a des châtaigniers ; mais l'expression a pu voyager. Dans les parages du golfe du Lion, M. L. Michel a observé que *kastagno de mar* est l'expression populaire courante. De là la dénomination s'est répandue, par contact entre les marins (dans la marine de guerre, etc.) sur nos côtes atlantiques. Joubin et Le Danois (*op. cit.*) ont relevé, sous la forme française, *châtaigne de mer* à Arcachon (où il n'y a pas d'oursins) et *chataine* (pron. pop.) à Fécamp (d'une enquête toute récente que j'ai faite à Fécamp et Yport, il résulte que *châtaigne de mer* est connu des pêcheurs comme synonyme d'*oursin*, mais qu'on ne trouve jamais d'oursins sur ces côtes). L'expression serait également connue à Alger suivant ces deux auteurs, sous la forme provençale (*castagno de mar*) ; ils indiquent le nom italien à Tunis (au pluriel, *riżzi* ; forme dialectale). — Même dénomination en basque d'Ondarroa, Lequeitio, etc., *itxaslakatz*, d'après Azkue : *itxase*, mer, *lakatz*, bogue de châtaigne.



Parmi les autres dénominations de l'oursin <sup>1</sup> (en dehors des représentants, étudiés plus loin, du latin *echinus*), deux termes catalans sont intéressants : l'un, propre à la Catalogne espagnole, est *vogo* (et composé *voga mari*), que me signale M. Badía; l'autre, plus spécifiquement roussillonnais (mais qui déborde sur l'Espagne), est *angarota* (à Port-Vendres, d'après Joubin et Le Danois); *angrota* (Banyuls) et *asgrota*, côté espagnol *garota*, relevés par L. Michel, qui, espérons-le, tirera ce groupe au clair (j'imagine que le latin *langura*, lézard gris (qui a donné des dérivés *langroto*, *langrolo* en occitan)<sup>2</sup> doit être pour quelque chose dans l'histoire du mot.

Reste enfin à examiner les noms d'animaux formés, du moins en France et sur les confins, par comparaison avec le nom de l'ours. Ceux qui sont indiqués dans Littré et le *Dictionnaire général* sont tous des mammifères, pour lesquels la comparaison s'explique : *ours marin* (phoque, plus fréquemment « veau marin »); *ours terrestre* (rat-taupe); *ours crabier* (raton crabier); *ours à fourmis* (fourmilier).

Une mention spéciale doit être faite pour l'*ours de mer* de Cotgrave (v<sup>o</sup> *ours*), ainsi défini : « A kind of short, unweldie and thickesheld Lobster having tenne [ten] feet armed with a many strong black clawes. » (*Lobster*, homard, ne doit pas être pris à la lettre : c'est peut-être un genre de gros crabe.) L'article n'est guère éclairci par *Oursin 1* : « The sea Beare; or a kind of the fish Tunnie » (C. n'est guère fixé !) *Oursin 2* est un adjectif connu (fém. *-ine*) : « Beare like. » Cet « ours de mer » (thon à part !) est un animal armé de pattes et hostile, ce qui justifie la comparaison avec l'ours.

\*  
\* \*

Un diminutif d'« ours » (comportant une comparaison) étant écarté, quelle peut être l'étymologie d'*oursin* ?

Dans un article intéressant et déjà ancien des *Romanische Forschungen* (III, 490), Christian Fass présumait que ce mot représente l'altération d'une forme dialectale (non précisée) de *hérisson*. Cette hypothèse a été reprise récemment par G. Alessio (*Grammatica storica francese*, Bari,

1. M. Hasselrot me signale aussi *kråkebolle*, propr<sup>t</sup> « boule [nid ?] de corneille ».

2. Voir mes *Essais de géographie linguistique*, t. I (Paris, Champion, 1921, pp. 117-121).



1951, I, 151), qui postule « una deformazione paretimologica di *irson* (ourson) < \**erçon* < lat. ERICIONE », « forse con incontro con *echinus* », ajoute-t-il dans une lettre personnelle.

Un étymon représentant une forme contractée de *hérisson* serait très satisfaisant au point de vue sémantique. Malheureusement la géographie linguistique s'y oppose. Si on examine la carte « hérisson » de l'ALF (corroborée par les formes du *Trésor du félibrige*), on voit qu'il n'existe aucune forme contractée d'ERICIONE dans la région méditerranéenne, mais seulement, à l'extrême est (en niçois) la forme non contractée *alisū*, et ailleurs un type *eirīs*, parallèle à l'italien *riccio* et représentant soit le nominatif latin ERICIO, soit une variante populaire \*ERICIUS. Les formes contractées n'apparaissent vers le Nord qu'à partir de la région lyonnaise, dans la France continentale et septentrionale où l'oursin a été inconnu jusqu'à nos jours<sup>1</sup>. Sans compter que la finale *-on* n'expliquerait pas la finale d'*oursin*.

S'il ne représente pas l'altération de *hérisson*, l'*oursin* méridional ne serait-il pas tout simplement l'altération ancienne du latin *echinus*? Faisons d'abord le bilan des représentants actuels et authentiques de ce mot dans la Romania et ses confins.

On sait que le latin, qui ne devait pas avoir de nom pour désigner l'oursin (inconnu sur les côtes du Latium), avait emprunté la désignation au grec sous la forme *echīnus*, d'abord par l'intermédiaire des naturalistes, Pline en tête, et sous l'influence des marins et poissonniers grecs. Ce mot s'est vulgarisé en Italie, où on en trouve de nombreux survivants dans les dialectes actuels avec — ceci nous intéresse particulièrement — des formes très altérées, comme il arrive souvent pour des mots étrangers sans attache dans la langue (cf. le *Rom. etym. Wörterbuch* de Meyer-Lübke, 2825 et le *Diz. etim. italiano* de G. Alessio et Bartoli, v<sup>o</sup> *ancina*): les principaux types sont le ligurien *xin* ou *zin* (cité plus haut), corse *dzinu* (*dzindzi* à Bastia), napolitain *ancina*, *angina* (anc. nap. *lincino de mare*). La forme *ancino* est signalée en italien de Dalmatie où, suivant l'hypothèse précitée de M. Vaillant, elle aurait contribué à la formation du dalmate *ježina*.

Aucun descendant assuré d'*echinus* n'a été signalé, à ma connaissance, en provençal ancien ou moderne. Mais il nous reste, au sud-ouest de la

1. L'attraction de *ours* a d'ailleurs joué dans quelques patois, à une époque plus ou moins récente : cf. *ursō* « hérisson » dans le Morvan, la Haute-Saône, etc.

France, un vestige précieux : c'est le basque *ikinoua* (signalé à Saint-Jean-de-Luz par Joubin et Le Danois) et qui représente un emprunt ancien au latin *echinus*<sup>1</sup>. Preuve qu'*echinus* = oursin a été connu à l'époque gallo-romaine dans toute la Gaule méridionale.

Si l'on accepte cette hypothèse, au moins à titre provisoire, comment aurait pu se produire le processus de déformation en provençal ?

Il faut, croyons-nous, partir des formes *doussin-oussin*. La première étant la plus anciennement attestée (par Belon et par Rondelet), on pourrait supposer une création ironique par antiphrase, dont l'*oussin* de 1785 et de Mistral serait une forme déglutinée. Mais une création de ce genre (doux = animal piquant) s'expliquerait mal et je n'en vois pas d'analogue. Je crois plutôt que les formes sans *d* sont les plus anciennes, que les deux variantes ont dû coexister longtemps et que c'est le hasard (ou la bizarrerie d'un contresens apparent) qui a fait signaler d'abord *doussin*.

*Oussin* représenterait, suivant ma conjecture, une altération ancienne d'*echinus*, qui se serait dédoublée ensuite suivant les régions : d'une part, agglutination de *d(e)* (préposition ou partitif), favorisée par l'attraction de *doux* ; de l'autre, attraction de *ours*, changeant *oussin* en *oursin* (*orsin*, 1549) ; la variante *ursin* s'explique par la variante savante *ursin* de l'adjectif tiré du latin *URSINUS*.

Retrouvera-t-on une désignation médiévale de l'oursin en occitan pour confirmer — ou infirmer — cette hypothèse ?

Albert DAUZAT.

1. En orthographe basque *ikinua*, qui représente l'article basque *a* postposé à *ikino*. Enregistré par André Tournier (*Lexique français-basque*, 1953) qui le donne, avec l'abbé Lafitte et Guilbeau, comme un terme de Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Fontarabie (et sans doute au delà).